

Edito

Prévenir et contrôler les maladies des animaux d'élevage, limiter les zoonoses et les risques infectieux, éclairer les acteurs de terrain et les décideurs publics restent les principaux défis que nous devons relever, en collaboration étroite avec tous nos partenaires. Les événements sanitaires récents (influenza aviaire, réapparition du virus de Schmallenberg, fièvre catarrhale ovine, peste porcine africaine, lumpy skin disease, ...) montrent une fois encore que ces questions restent au cœur de l'actualité de la santé animale.

Cette préoccupation était à ce titre au centre des discussions entre les chefs des services vétérinaires des Etats membres de l'UE qui se sont accordés le 23 juin dernier sur une stratégie commune de préparation aux situations d'urgence en cas d'apparition de foyers de maladies animales transmissibles. Leur objectif: prévenir et anticiper leur apparition, compte tenu de leur impact sur la santé animale et le commerce.

Leurs préoccupations sont aussi les nôtres: garantir un système de surveillance et d'alerte le plus performant possible afin de maîtriser les conséquences des incidents sanitaires tels que nous en avons connu ces dernières années (brucellose, tuberculose, ...). Nous avons pu gérer ces derniers efficacement en maintenant ouvertes les portes de notre commerce

international. Il s'agit d'informer au plus vite nos partenaires et nos voisins de tous les risques possibles, d'où la mise en place de systèmes informatisés capables de le faire.

D'autre part, les attentes des consommateurs vis-à-vis de la sécurité alimentaire, du respect de l'environnement, du bien-être animal ou encore de l'utilisation des médicaments vétérinaires se font toujours plus pressantes et imposent à nos éleveurs d'adapter en permanence leur pratiques pour associer rentabilité économique, contraintes sanitaires et attentes sociétales.

En matière d'antibiothérapie, la présentation des chiffres relatifs à l'utilisation des antibiotiques annonce une évolution très favorable en 2016. Si la réduction globale a diminué de près de 5%, c'est au niveau des molécules dites "critiques" que cette diminution a été la plus spectaculaire avec 53 % en moins.

Ces résultats démontrent que les différents acteurs de terrain ont œuvré avec efficacité, comme ils s'y étaient engagés en accord avec les autorités. C'est très encourageant, d'autant plus qu'une baisse globale de l'antibiorésistance est parallèlement observée. Grâce aux nombreux antibiogrammes réalisés chaque année dans notre laboratoire, nous pouvons confirmer cette évolution favorable. Nous testons en effet systématiquement la sensibilité aux antibiotiques de toutes les bactéries pathogènes

isolées. Chaque vétérinaire peut ainsi adapter ses traitements en fonction de l'historique sanitaire de l'exploitation.

Outre cette action, rappelons que BIGAME et ALTIBIOTIQUE sont autant de programmes développés avec nos partenaires pour améliorer la gestion sanitaire de chaque exploitation, notamment en fournissant des indicateurs calculés sur base des informations enregistrées dans diverses circonstances par les différents logiciels disponibles.

Cet ensemble d'outils s'intègre dans le principe du suivi global de l'exploitation que nous prônons: envisager tous les paramètres influençant la santé du cheptel et contribuant à sa rentabilité à savoir les plans de lutte collectifs, la surveillance, l'alimentation, la reproduction, les conditions d'élevage, l'aération, la vaccination, la qualité du colostrum, etc...

Les administrateurs de notre ASBL et moi-même vous invitons chaleureusement à rejoindre notre stand à la Foire de Libramont: nos équipes, Identification et Santé animale réunies, se feront un plaisir de discuter de tout cela avec vous et de répondre à vos questions, dont en particulier toutes celles liées au concept de dématérialisation des boucles en développement actuel à l'ARSIA.

Bonne lecture!



Jean DETIFFE, Président de l'Arsia



**Portail
Cerise**



GPS







IBR



altibiotique





**Fiche
SPOT**



BVD





ARSIA+



...

Nous répondons à toutes vos questions lors de la

Foire de Libramont

Du 28 au 31 juillet 2017

Notre stand se trouve dans le hall 1

Grippe aviaire

Depuis le 1^{er} juin, la présence du virus hautement pathogène H5N8 de la grippe aviaire a été confirmée à 13 reprises.

L'AFSCA demande à chaque détenteur d'oiseaux de rester attentif et de faire appel à un vétérinaire si :

- Mortalité très importante pouvant aller jusqu'à 100% des animaux
- Détresse respiratoire, sinusite, yeux larmoyants
- Tête gonflée avec crête et caroncule bleues
- Diminution brutale de la ponte
- Pneumonie, diarrhée
- Dépression, perte d'appétit

Précisons que l'incubation est courte (2-3 jours) et l'évolution très rapide

- Toutes les informations concernant la grippe aviaire : www.afsca.be/santeanimale/grippeaviaire/
- Pour les éleveurs amateurs : www.afsca.be/santeanimale/grippeaviaire/detenteursamateurs.asp

Recevoir vos factures via CERISE, c'est possible!

Pour l'instant, vous recevez vos factures par envoi postal. Or elles sont déjà disponibles sur le portail CERISE pour les utilisateurs de notre application. D'ici la fin de l'année, la facturation électronique vous sera proposée.

Avantages de la facturation électronique:

- **Rapide** : plus de pertes de document et d'envoi de duplicata, les factures sont disponibles immédiatement
- **Fiable** : plus de problèmes de distribution de poste
- **Claire** : vous avez accès à la liste complète des factures éditées avec une mention « payé » dès que nous avons enregistré votre paiement

- **Sécurisée** : pas de risque de fraude
- **Accessible** à partir d'une connexion internet

Comment passer à la facturation électronique ?

Le portail CERISE vous proposera bientôt d'accepter la facturation électronique. Si vous acceptez, vous recevrez toutes vos notifications d'arrivée de facture via l'adresse email renseignée et/ou par SMS.

L'ARSIA recrute 1 agent d'auto-contrôle et prélèvements (H/F)

Entrée en fonction immédiate

Contrat temps plein à durée indéterminée
Site de fonction: Ciney

Pour toute info complémentaire,
consultez notre site www.arsia.be

Job!

Assemblée générale de l'ARSIA - Partie statutaire ⁽¹⁾

Le 23 juin dernier se déroulait l'Assemblée générale de l'ARSIA. Retour sur la première partie, en particulier la présentation des activités de l'ARSIA en 2016 et des tendances observées notamment en termes de santé animale.

Marc LOMBA, Directeur général de l'ARSIA, a présenté dans ses grandes lignes le rapport d'activités 2016 de l'ARSIA. Faut-il le rappeler... derrière ces chiffres, la disponibilité d'une équipe forte de près de 140 personnes compétentes et dévouées, œuvrant ensemble à la réussite du projet collectif porté par le Conseil d'Administration.

L'ARSIA en chiffres

Identification et Enregistrement

Effectifs bovins : Avec 10654 troupeaux actifs, 1 189 495 bovins dont un effectif moyen de 111 bovins par exploitation, une légère diminution de 2,6 et 1,39% est observée par rapport à 2015.

477 365 naissances ont été enregistrées, dont un nombre élevé via le portail CERISE. En effet, le nombre d'utilisateurs du logiciel augmente toujours pour atteindre près de 7 000 éleveurs en 2016.

Effectifs OCC : 7631 troupeaux d'Ovins, 2808 de Caprins, 572 de Cervidés.

Effectifs Porcins : 1 562 troupeaux et 423 451 individus bouclés.

Effectifs Volailles : 397 troupeaux.

L'Autocontrôle dont la mission principale est d'encadrer les éleveurs et garantir le bon fonctionnement de notre système de traçabilité a traité près de 20 000 dossiers - ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à 2015 -, portant sur les problèmes de boucles « ratées », perdues, les erreurs d'encodage, les bovins à sortir ou encore autre troupeau bloqué pour raison sanitaire, ...

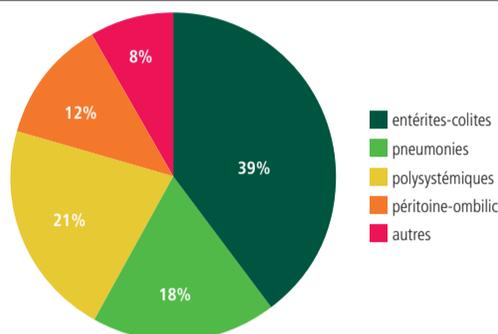
Surveillance des maladies

Notre département Laboratoire & Diagnostic a traité 231 612 dossiers, 1 200 679 échantillons et 1 389 879 analyses dont une grande part relève des plans de lutte BVD et IBR.

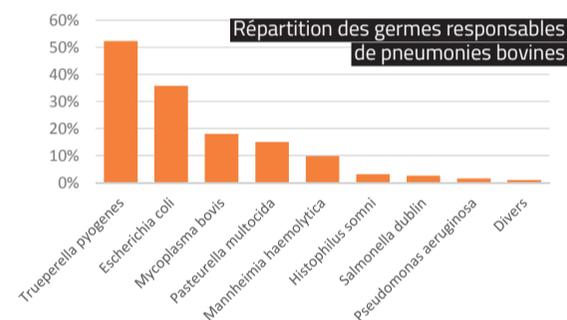
La salle d'autopsie n'a guère désempli... 7 088 autopsies y ont été réalisées dont près de 5 020 avortons. Il y eu 5 827 ramassages de cadavre pour autopsie, dont près de 70 bovins de plus de 300 kgs entre septembre et décembre, suite à l'équipement d'un véhicule adapté pour les gros gabarits.

Comme représenté sur le graphique ci-contre, près de 40% des pathologies rencontrées dans nos salles d'autopsie sont liées au système digestif, à savoir des entérocolites, et 20% sont liées à des pneumonies.

Répartition par systèmes des diagnostics en autopsie en 2016



Selon le graphique ci-dessous, le germe *Trueperella pyogenes* est le plus représenté. Il s'agit en réalité d'un agent de surinfection. Les germes pathogènes les plus fréquents sont *manheimia haemolytica*, *pasteurelle multocida*, *mycoplasma bovis*. De ce dernier, nous avons fait largement écho dans notre édition précédente (et en reparlons en page 3).



En termes d'avortements, près de 22% des cas analysés ont révélé un germe pathogène abortif. Nous vous rappelons ici GesAVO, outil pratique et disponible sur CERISE qui rassemble les informations principales obtenues suite aux avortons et échantillons que vous avez adressés à l'ARSIA.

2016 a vu le retour de la maladie de Schmallenberg. Dans le cadre de notre mission de surveillance sanitaire, nous avons ainsi observé en 2016 une augmentation des anticorps réagissant à ce germe, sur les avortons analysés ainsi que sur les avortons présentant des malformations.

Du côté de la bactériologie, il y a pour commencer la problématique des mammites. Si des germes responsables tels que *streptococcus uberis* ou *E. coli* sont retrouvés, un pourcentage élevé de prélèvements étaient à ce point contaminés lors de la récolte et/ou de l'envoi qu'ils en étaient devenus ininterprétables ! Attention à la qualité des prélèvements...

Les gastroentérites néonatales sont principalement liées à *E. coli* et aux cryptosporidies.

Les parasites gastro-intestinaux de nos bovins et ovins se portent un peu trop bien : deux pics ont été observés en 2016, en été et en automne.

Bonne nouvelle : l'antibiorésistance diminue, nous le constatons clairement en suivant les résultats des plus de 56 000 antibiogrammes réalisés. Nous vous invitons à ce propos à lire en page 4 les chiffres de l'AMCRA ainsi que ce que nous vous proposons en termes d'alternatives à l'utilisation des antibiotiques, dans le cadre de notre programme ALTIbiotique.

Rappel : les antibiogrammes sont gratuits, pour les éleveurs cotisants !

Pour en savoir plus, consultez notre rapport d'activités, accessible sur le site www.arsia.be

Soutien des politiques

Th. DETOBEL, représentant **W. BORSUS**, Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, a souligné le rôle essentiel que tient l'ARSIA auprès des éleveurs en matière de santé animale et de traçabilité. « L'ARSIA développe une véritable stratégie d'amélioration du niveau sanitaire du cheptel wallon. A ce titre, elle mérite tout le soutien du pouvoir Fédéral ». Certains dossiers en particulier retiennent toute l'attention du ministre.

Ainsi les cotisations au Fonds de Santé animale pour lesquelles le ministre BORSUS a obtenu à nouveau en 2016 l'annulation de la perception dans le secteur porcin et une diminution de 47% dans le secteur bovin. Cela représente un budget total 2016 de 7 millions d'euros qui resteront dans les trésoreries des éleveurs. Une réduction pour le secteur porcin en 2017 est par ailleurs à l'étude.

Le projet de dématérialisation des passeports bovins papiers fait lui aussi l'objet d'une évaluation par un groupe de travail. Le projet n'aboutira que s'il présente réellement des avantages pour l'ensemble du secteur. Des balises notamment financières, techniques et concernant la transition vers le nouveau système seront garanties par l'Autorité. Rien ne devrait être obligatoire à court terme.

Divers points relatifs à la santé animale sont suivis de près par le ministre tels que la tuberculose bovine dont le coût du futur plan de lutte sera supporté par le Fonds sanitaire, ou encore la FCO, réelle menace pour la santé animale en conséquence de laquelle le Ministre a permis la commande de 1 300 000 doses de vaccins bovins et ovins. Les éleveurs sont vivement encouragés à y recourir en appelant leur vétérinaire.

«Agricultrice, agriculteur, c'est un projet de vie avant d'être un projet professionnel». Et le Ministre BORSUS entend bien les soutenir dans tous les secteurs, afin de leur garantir un avenir.

L'intervention de José RENARD, représentant et chef de cabinet adjoint de René COLLIN sera publiée dans l'ARSIA Infos de septembre.



Elections à l'ARSIA

Après la présentation et l'approbation des comptes et du budget, le Président de l'ARSIA Jean DETIFFE a remercié chaleureusement nos administrateurs Michel DEGROS et Jean-Marie LENS qui, durant respectivement treize et quatre ans, ont assumé avec grande disponibilité leur fonction au sein du CA.

Mrs Michel GIRS de Oubourcy (Bastogne) et David PIERARD de Oppagne (Durbuy), éleveurs représentant tous deux le secteur bovin pour la zone sud, et Norbert VROMANT, de Hannut, secteur volailles, ont été élus pour rejoindre nos administrateurs dans leur travail.

Le Président a également souhaité la bienvenue aux nouveaux délégués (voir tableau ci-dessus) inscrits aux dernières commissions d'accompagnement en soulignant leur rôle important de relais des nouvelles et actualités de l'ARSIA auprès des éleveurs, sur le terrain.

Zone/secteur	Nouveaux délégués à l'ARSIA en 2017
SUD	Christian BLERET de Bertogne Joseph NEU de Houffalize
CENTRE	Charles DELSAUX de Beuzet Sabine DECOSTER de Anhée Pascal DUFÉY de Sovet Pierre HALLEUX de Daussoulx
EST	Charline LAMONTAGNE de Ben Ahin

Avis à toutes et tous : parmi les 240 postes de délégués disponibles, quelques-uns restent vacants. Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec l'ARSIA.

(1) La partie académique de l'AG et son thème «Elevage et changement climatique : mythe ou réalité?» seront développés dans notre édition du mois de septembre.

Avortements... de saison

Salmonellose : entrée dans la saison « à risque »

La bactérie salmonella fait partie du top 10 des pathogènes responsables d'avortement. Malgré une diminution du nombre d'avortements liés à la salmonellose depuis 2009, cette maladie présente toujours un fort caractère saisonnier avec une recrudescence des cas de juillet à décembre (voir graphique).

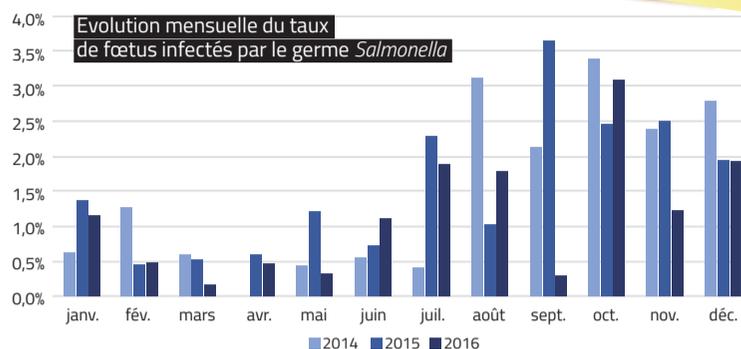
Lors d'atteinte de votre élevage par cette maladie, l'impact de la maladie sera fortement dépendant des actions mises en place. Comment procéder pratiquement ?

Votre vétérinaire, d'abord. Si un avorton envoyé à l'autopsie annonce un résultat positif pour la salmonellose, ou lors de toute apparition de diarrhée avec atteinte de l'état général sur un veau ou une vache notamment aux alentours du vêlage, un examen approfondi de l'animal doit être effectué. Au besoin, votre vétérinaire effectuera des prélèvements pour examen bactériologique pour confirmer la suspicion, typer le germe et réaliser l'antibiogramme. Pour compléter le traitement de soutien, la connaissance de ces données lui permettra de déterminer l'antibiothérapie adéquate et, au besoin, d'envisager un programme de vaccination pour protéger le reste du cheptel et éviter les récurrences.

Isoler. Les bovins atteints excrètent de nombreux germes. L'isolement du malade, la destruction des matières infectieuses (notamment avorton et annexes fœtales lors d'avortements) et la désinfection de la zone contaminée sont autant de mesures essentielles pour protéger les congénères.

Rechercher les sources de contamination. Ce sont d'abord les animaux porteurs chroniques, quelle que soit l'espèce porteuse. Après un épisode clinique, 8 à 9 % des vaches restent des excréteurs épisodiques.

La contamination entre espèces existe de façon importante, notamment entre volailles, porcs, bovins... et humains ! Les mesures de biosécurité, d'hygiène et de désinfection s'imposent d'autant plus qu'en temps « normal ». Par ailleurs, très résistantes dans le milieu extérieur, les salmonelles peuvent survivre jusqu'à une centaine de jours dans l'eau et plusieurs mois dans les couches superficielles du sol ou les déjections. La dissémination peut donc s'effectuer par l'eau ou les aliments solides. Après un épisode de salmonellose, la désinfection des locaux et dératisation (les rongeurs peuvent être vecteurs)



sont toujours recommandés. Enfin, une durée de deux mois au moins doit séparer l'épandage des effluents d'élevage et le pâturage.

Une maladie transmissible à l'homme. En cas de salmonelle dans votre élevage, protégez-vous, vous et vos proches, et respectez une hygiène très stricte : laver soigneusement et désinfecter vos mains, vos bottes, changer de tenue après avoir soigné les animaux. Il en va de même pour tout intervenant extérieur !

Intoxication par plantes : vérifiez vos pâtures

La flore des prairies est riche, mais elle recèle parfois des plantes toxiques pour le bétail. Si les cas d'intoxication restent rares, ils sont aussi souvent sous-diagnostiqués.

« *Tout est poison, rien n'est poison : c'est la dose qui fait le poison* » selon Paracelse, père de la toxicologie. Beaucoup de plantes contiennent des éléments toxiques, ce n'est pas pour autant que les animaux vont les manger. Et dans ce cas, faut-il encore que ce soit en quantité suffisante pour les rendre malades. Cependant, il faut garder à l'esprit que de faibles doses peuvent ne pas affecter l'animal adulte mais bien sa progéniture in utero.

Par nature, les animaux ne mangent heureusement pas préférentiellement les plantes toxiques. Cependant, en période de disette, certains n'ont d'autre choix que de consommer des plantes moins appétentes et potentiellement toxiques. D'autre

part, ces plantes peuvent être consommées en hiver en cas de récolte avec les fourrages habituels.

De manière non exhaustive, citons par ordre d'importance et selon le centre national d'informations toxicologiques vétérinaires de Lyon, les principales plantes toxiques pour nos ruminants : mercuriale annuelle, sorgho*, colchique d'automne, galéga officinal, séneçon jacobée, lupins* (certaines espèces), astragale*, genêt à balais, euphorbe, glycérie aquatique, ...

Malgré la toxicité de certaines plantes telles que la grande cigüe, la renoncule, ... les empoisonnements sont rares, certaines plantes ayant une odeur ou un goût désagréables ou d'autres séchées sur pied ou mêlées au foin perdant quasiment toute toxicité. Toutes les plantes nommées ci-dessus la conservent toutefois après séchage.

Les différents composés toxiques des plantes peuvent avoir des effets très variés sur l'animal, allant jusqu'à la mort subite, en passant par une simple faiblesse musculaire ... L'intoxication des bovins gestants peut quant à elle entraîner une mortalité

embryonnaire ou, entre le 40^{ème} et le 100^{ème} jour de gestation, donner lieu à des malformations congénitales diverses (par exemple, raideur des articulations et fente palatine, comme dans le cas des intoxications à l'astragale).

Actuellement, poser un diagnostic de certitude sur une intoxication par une plante ayant provoqué un avortement est presque impossible. Il s'agit le plus souvent de forte suspicion consécutive à l'absence d'autres causes abortives et à la présence de plantes toxiques dans la pâture.

NB : En prairie, il est fréquent de suspecter un avortement alors que l'avorton est introuvable. Un diagnostic reste toutefois possible, en analysant le sang de la mère et/ou tout autre prélèvement permettant un éventuel diagnostic (placenta, écouvillon vaginal, lait, ...). Contactez toujours votre vétérinaire, qui pourra au besoin effectuer les prélèvements nécessaires et les transmettre à notre laboratoire!

* Entraîne des malformations fœtales

Le génotypage, outil de lutte contre salmonella



Résultats d'une étude sur le terrain

Technique permettant de déterminer l'identité d'une variation génétique, selon sa position spécifique dans l'ensemble du matériel génétique (ou « génome ») d'une espèce animale, végétale, fongique, bactérienne, ... le génotypage vient en aide à la lutte contre les salmonella des élevages de volailles et de porcs.

Le génotypage des souches de salmonella, qui revient à prendre une 'empreinte digitale' génétique, peut indiquer si la même souche circule toujours dans des bandes de production successives ou s'il s'agit d'une nouvelle d'entre elles. On peut ainsi appliquer des mesures appropriées pour combattre un problème récurrent.

Entre 2014 et 2016 et avec le support financier du Fonds Sanitaire, le CERVA a appliqué la technique du génotypage sur 189 souches de salmonella, issues d'analyses réalisées par les laboratoires de la DGZ, l'ARSIA, Lavetan et l'AFSCA et sélectionnées par la DGZ.

Poules pondeuses

Dans quatre exploitations de poules pondeuses où circulait Salmonella Enteritidis, le CERVA a réalisé le génotypage de 36 souches. Dans trois de ces exploitations, le profil des souches se répétait au cours des bandes de production successives, malgré le nettoyage et la désinfection effectués entre chacune d'entre elles.

tion effectués entre chacune d'entre elles.

Dans la quatrième exploitation, deux souches différentes de S. Enteritidis circulaient dans la première bande de production. Une de ces souches était aussi présente au contrôle d'hygiène pendant le vide sanitaire, révélant un nettoyage et une désinfection insuffisants. Toutefois, cette exploitation a réussi à éliminer cette souche car la bande de production suivante était de nouveau positive pour S. Enteritidis mais avec un profil différent de celui de la première bande, indiquant l'introduction d'une nouvelle souche.

Attention particulière pour les exploitations mixte (volaille/porcs)

Dans sept exploitations mixtes et qui dans leurs volailles étaient positives pour S. Typhimurium, des analyses ont été réalisées aussi chez les porcs. Pas moins de 45% des échantillons étaient positifs pour salmonella. Dans quatre

des exploitations, S. Typhimurium était présent chez les porcs.

Par ailleurs, plusieurs exploitations de volailles présentaient des souches de S. Java ou S. Infantis. Dans une exploitation mixte, S. Java a aussi été isolé chez les porcs. Le profil apparaissait identique à celui des souches isolées chez les poules de chair, indiquant là aussi une contamination croisée entre les deux espèces.

Ces résultats illustraient donc que des souches identiques circulaient entre les deux espèces. Ces exploitations doivent mettre l'accent sur une amélioration de la biosécurité pour prévenir ces contaminations croisées. Cela implique non seulement une séparation stricte entre les deux espèces d'animaux mais aussi des vêtements, chaussures et matériaux (outils, seaux, ...) réservés à chaque espèce et chaque bâtiment d'élevage. Se laver soigneusement les mains, avant et après chaque passage, contribue aussi à la prévention de contamination

croisée, et cela vaut pour tous les visiteurs aussi bien que pour l'éleveur.

Approche globale

La lutte contre le germe salmonelle nécessite des mesures appropriées. La dispersion de salmonella entre les poulaillers et les espèces d'animaux peut être prévenue par une bonne biosécurité interne. Un nettoyage et une désinfection complète entre les bandes de production prévient la persistance de salmonella dans l'exploitation.

L'optimisation de la biosécurité externe est quant à elle nécessaire pour prévenir l'introduction de nouvelles souches.

Les résultats complets de ce projet sont disponibles sur notre site www.arsia.be

Auteur : Dr vét. Eva Pierré, DGZ Vlaanderen, avec remerciements au Dr. Ir. Cécile Boland, CERVA.

Moins d'antibiotiques pour moins de résistance

Virage bien amorcé, selon l'AMCRA

Le mois de juin fut aussi le temps pour l'AMCRA de rapporter les activités et réalisations relatives à la réduction de l'utilisation d'antibiotiques et de l'antibiorésistance en 2016.

La mission de l'asbl AMCRA est en effet de collecter et d'analyser en Belgique toutes les données concernant l'utilisation des antibiotiques et les résistances bactériennes en médecine vétérinaire.

Pour rappel, une convention portant sur la réduction de l'usage des antibiotiques a été signée le 30 juin 2016 par les représentants des partenaires sectoriels, dont l'ARSIA, et les ministres fédéraux de la Santé publique et de l'Agriculture, M. De Block et W. Borsus. Un défi de plus et un défi de taille a été lancé: d'ici 2020, la consommation d'antimicrobiens en ferme est supposée diminuer de 50%.

Selon l'AR du 21 juillet 2016, l'administration

d'antibiotiques (AB) dits d'importance « critique » aux animaux producteurs d'aliments est interdite en préventif et limitée en curatif aux situations dans lesquelles il s'avère que seules ces substances sont encore efficaces.

L'ARSIA et la DGZ jouent quant à elle un rôle central dans la détermination de la sensibilité des germes isolés dans les échantillons provenant d'animaux cliniquement malades. Rappelons que les antibiogrammes réalisés sont gratuits pour tout éleveur cotisant, dans le cadre du GPS antibiogrammes.

Tendance nette à la baisse

Heureuse nouvelle: tant l'utilisation des

antibiotiques que la résistance aux AB se révèlent être en diminution.

L'utilisation globale a en effet diminué de 4,8% en 2016 et de 20% entre 2011 et 2016. Les AB critiques ont quant à eux diminué de 53% entre 2015 et 2016.

Ensuite, la conséquence espérée et surtout bien effective de la diminution de la résistance en général, non pour tous les AB certes mais pour une bonne part d'entre eux, doit encourager les acteurs de la santé animale dans leurs efforts.

Nous l'avons constaté à l'ARSIA: de l'analyse des données d'antibiogrammes disponibles sur les *E. coli* d'origine digestive en production bovine, se dessinent discrètement quelques

tendances⁽¹⁾. Ainsi pour la deuxième année consécutive, l'antibiorésistance vis-à-vis des AB critiques telles que les fluoroquinolones et les céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération est à la baisse de près de 2%. Cette décroissance est certes modeste, mais il s'agit du premier rapport d'activités de l'ARSIA qui, depuis de nombreuses années, relève cette diminution pour l'ensemble des molécules dites critiques.

Après cette amorce de virage, maintenons nos efforts et (en) gageons (nous) sur la ligne droite !

⁽¹⁾ Notre rapport d'activité spécial « antibiogrammes » programmé pour l'automne 2017 développera en détails les résultats.

altibiotique

En pratique, sur le terrain

Allô, l'ARSIA ?

Début juillet, une éleveuse de la région condrzienne nous appelle. Un jeune veau est mort, deux autres évoluent mal eux aussi, après avoir présenté des signes d'otite, depuis le printemps. Sur base entre autres de ce signe caractéristique, le praticien vétérinaire a posé le diagnostic de mycoplasme. Le traitement mis en place par des antibiotiques appropriés apporte une amélioration mais avec rechute à son arrêt. L'état d'un veau notamment s'aggrave, l'infection de l'oreille se propageant vers le cerveau. C'est précisément la grande difficulté que la mycoplasme bovine pose aux vétérinaires de terrain: compte tenu de ses caractéristiques propres, ce germe est sensible à très peu d'antibiotiques et de surcroît développe aisément des résistances envers ceux-ci !

Par ailleurs, la « grippe », ajoute l'éleveuse, a elle aussi circulé parmi les veaux en hiver. Ces problèmes respiratoires à répétition... Et si c'était un problème de bâtiment, de ventilation ? Voilà l'objet de l'appel de notre éleveuse inquiète. Informée de nos possibilités de visites en ferme, dans le cadre d'*altibiotique*, elle souhaite en parler avec nous. François Claine, vétérinaire responsable du plan *altibiotique* et Julien Evrard, vétérinaire responsable des projets GPS, notamment le GPS « Mycoplasme » la retrouvent ainsi que son vétérinaire, à la ferme. Toutes nos démarches sur le terrain ne prennent en effet sens qu'avec la présence du praticien, premier allié de l'éleveur dans le maintien de la santé du troupeau.

Autour de la table de ferme

La visite commence autour de la table, car il s'agit d'abord de faire le point sur la situation globale de l'élevage. L'éleveuse se connecte à CERISE, la fiche SPOT de son troupeau apparaît facilement à l'écran de son ordinateur.

Rappelons ici brièvement les informations collectées au cours des douze mois précédents et disponibles sur SPOT: l'**inventaire** du troupeau par classes d'âge et par spéculation, la **mortalité**, la **natalité** et la **fécondité**, le **nombre de naissances**, l'**intervalle vêlage-vêlage**, les **introductions et tests à l'achat réalisés**, le **taux d'avortements**, l'état des lieux des **plans de lutte** et **statuts sanitaires**.

Dans l'élevage concerné, le taux de mortalité global est de 5,39%. Le taux de mortalité des jeunes veaux est de 4,57% entre 0 et 7 jours, 3,74% entre 8 et 30 jours et 1,89% entre 1 et 5 mois, révélant une problématique certes, mais relative, les jeunes étant naturellement plus sensibles aux infections.

Par ailleurs, en termes de BVD, si le bilan BVD est de 98% de bovins certifiés non IPI, un veau IPI a été détecté en mars ! Sur base de ces informations, nos vétérinaires peuvent alors conseiller l'éleveuse et proposer des pistes de solution.

Autour des veaux

Dans l'étable, les tout jeunes veaux sont isolés dans des logettes. Les contacts restent toutefois possibles de mufler à mufler entre veaux. Les lots de veaux ne se déplacent pas « en bloc » mais leur composition varie selon les naissances.

Les portes du bâtiment d'élevage sont grandes ouvertes de part et d'autre et le restent, en général. La ventilation latérale engendre des courants d'air retombant sur les veaux.

En termes de thérapeutique, le vétérinaire présent propose un autre traitement antibiotique afin de soulager et sauver les veaux atteints de mycoplasme. Précisons ici que les précieux antibiogrammes sont dans ce cas techniquement irréalisables, tant la culture au laboratoire de ce germe décidément bien compliqué est difficile.

Les alternatives

Compte tenu de la difficulté de venir à bout de la mycoplasme, nos vétérinaires proposent d'attaquer le problème sur le front des mesures correctives et préventives, parallèlement au nouveau traitement.

- La contamination se fait par contact direct entre animaux: isoler les veaux malades et éviter tout contact direct (mufler à mufler) et indirect (seau et tout matériel individuel, propre et désinfecté). Par ailleurs, les jeunes animaux sont regroupés par huit environ à partir de 10 jours. Il s'agit de maintenir ces lots et ne pas en changer la composition tout au long de leur croissance.
- Attention à l'environnement ! Si la densité d'animaux est élevée, il peut être " saturé " en mycoplasmes et la pression d'infection

telle qu'elle génère une épidémie, d'autant plus que le germe n'est pas l'un des moins résistants.

- En termes de sensibilité des animaux aux infections respiratoires, l'impact d'une ventilation inadéquate est bien connu: fermer les portes de l'étable et casser les courants d'air en installant un filet brise-vent valent la peine d'être essayés.
- Le colostrum et le lait sont reconnus pour être une voie de transmission du mycoplasme. Ne plus laisser un veau sous sa mère en cas de doute sur elle et son portage probable est pratiquement difficile et toujours regrettable, le meilleur colostrum étant celui de la mère. L'idée est de surtout de veiller à ne pas distribuer le colostrum et le lait d'une mère dont le veau est malade, à d'autres veaux !
- Le virus de la BVD circule dans l'élevage, un veau IPI y a été décelé. Sachant le caractère immunodéprimant de ce virus sur l'animal, sa présence peut donc préparer le lit d'autres maladies... telle que la mycoplasme, par exemple. La consigne est la même pour tous:

lorsqu'un IPI apparaît dans un élevage, il est vivement recommandé de tester rapidement tous les bovins non certifiés (ndlr: cela sera rendu obligatoire prochainement, dès la parution de la nouvelle législation) et, si nécessaire, les bovins non IPI par descendance (le risque est faible, mais il est possible qu'un veau non IPI naisse d'une mère IPI). L'ARSIA peut à cet effet fournir la liste détaillée des animaux à tester.

- Enfin la vaccination, en particulier des mères avant la mise au taureau, doit être également envisagée, mais n'a de sens que si tous les IPI ont été éliminés !

Il reste maintenant à chacun de faire sa part de travail, selon les options choisies et décidées par notre éleveuse.

Aux dernières nouvelles et 10 jours après notre visite, les deux petits veaux vont beaucoup mieux et semblent récupérer.

Les deux taureaux de la ferme ont déjà été testés pour la BVD et sont heureusement négatifs. Restent toutes les vaches qui le nécessitent encore et pour lesquelles la décision revient en définitive à l'éleveuse.



Contact ☎ 083 23 05 15 ✉ altibiotique@arsia.be 📘 Altibiotique